

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
MARDI 10 Avril 2012 à 20 H 30

Convocation : 02/04/2012

Affichage : 19/04/2012

Etaient présents : Mesdames Catherine JEANDENANS, Rosaline COULON, Danielle BOURGEOIS, Josette PAILLARD, Samira OUDET et Messieurs, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARCO, Olivier LONGIN et.

Procuration : M. Stephen MARTIN à M. Olivier LONGIN

Secrétaire de séance : Mme Samira OUDET

M. le Maire donne lecture du compte rendu du procès-verbal du 19 mars 2012.
Ce procès verbal est adopté, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal.

L'ordre du jour est abordé.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Vote du BP 2012
- Taux d'imposition des 4 taxes
 - Subventions associations
- Renouvellement du contrat d'un agent
- Location appartement Place Arthur Gaulard
- Adhésion aux services mutualisés du service informatique du SIDEC
 - Vote d'un délégué suppléant au SICTOM

VOIRIE

- Demande de subvention dossier Traverse des Minerais

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Vote du Budget Primitif 2012

M. le Maire rappelle les orientations budgétaires prises lors du dernier conseil municipal ainsi que les principales opérations programmées pour 2012.

Après cet exposé et proposition du Maire, le conseil municipal valide à l'unanimité des présents, le budget primitif de 2012 équilibré comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses : 1 051 746.32 €
- Recettes : 1 051 746.32 € (dont 283 375.32 € de report)

Section d'investissement

- Dépenses : 1 173 753.41 € (dont 145 361.77 € de reste à réaliser et 446 974.81 € de report)
- Recettes : 1 173 753.41 €

Taux d'imposition des 4 taxes directes locales

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de ne pas augmenter les taux d'imposition maintenus comme suit :

- Taxe d'habitation	11.66 %
- Taxe foncière (bâti)	12.16 %
- Taxe foncière (non bâti)	20.48 %
- CFE	14.70 %

Subventions associations

Le montant total des subventions à verser aux associations prévu dans le budget primitif 2012 de 15 000 € est validé.

Le détail des subventions par association sera fixé après examen des dossiers reçus, sur la base des règles en vigueur et projets particuliers le cas échéant.

Renouvellement du contrat d'un agent

Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de renouveler le contrat de Madame JACQUOT Irène pour une durée de 3 mois soit du 3 avril au 3 juillet 2012.

Location appartement Arthur Gaulard

Le Maire informe le Conseil municipal que le locataire quitte le logement Type 3 de 95 m² sis Place Arthur Gaulard au 30 mai prochain.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer le montant du loyer à 550 € par mois hors charges.

Adhésion aux services mutualisés du service informatique du SIDEC

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de renouveler l'adhésion aux services mutualisés du service informatique du SIDEC pour l'année 2012 pour un montant de 2 348.64 €

Vote d'un délégué suppléant au SICTOM

Le Maire précise au conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un nouveau délégué suppléant pour le SICTOM. A l'unanimité des présents, le conseil municipal accepte la candidature de Monsieur DARCQ Florian.

VOIRIE

Demande de subventions pour aménagement de la traversée des Minerais

M. le maire rappelle le lancement des études de projet pour le réaménagement de la traversée des Minerais. Le projet sera prochainement finalisé et exposé aux riverains. Le maire propose de solliciter l'ensemble des partenaires financiers potentiels pour l'obtention de subventions liées à ce type de projet (amendes de Police, bordures de trottoirs, abribus, aide départementales, etc.. ou autre..). Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité cette demande de subventions.

QUESTIONS DIVERSES

1. M. le Maire informe les membres du conseil de l'estimation des domaines concernant l'immeuble sis Rue de Dole, soit : 830 000 € (15 logements). L'intérêt de l'acquisition par la commune de cet immeuble doit désormais s'effectuer au regard des travaux à faire, du coût de l'investissement (prêts, endettement), et des charges de gestion pour la location notamment.
2. Le Centre de Gestion informe de la demande d'adhésion spontanée du syndicat mixte Doubs-Loue. Pas d'objection du conseil municipal.
3. Demande de subvention de « L'association Valentin Harry » pour un montant de 18 € Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande selon la politique adoptée.
4. M. le maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture concernant la possible intégration de la loi Grenelle II dans la révision du PLU en cours. Le conseil municipal estime avoir effectué toutes les obligations environnementales et refuse donc cette nouvelle intégration qui reporterait l'approbation du nouveau PLU.
5. M. le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Jean Marie SERMIER, député, qui avait sollicité le Ministre Luc Châtel pour la fermeture d'une classe à Dampierre ; un nouveau comptage des élèves sera effectué à la prochaine rentrée.
6. M. le maire indique que la braderie TEFAL sera délocalisée dans les locaux JURA Textiles à ORCHAMPS.
7. Madame COULON fait part du courrier qu'elle a adressé à l'association Loisir et Culture au sujet de la comptabilité et de la gestion de l'association dans le cadre de l'étude de l'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions pour les associations.
8. Monsieur GOUNAND a demandé et reçu un devis pour la réfection de l'entrée de la perception. Le conseil municipal décide de demander d'autres devis.
9. M. le Maire rappelle le nettoyage de printemps prévu samedi 14 avril à 9 h 00 devant la mairie en présence des jeunes de l'association Evolution Jeunesse. M. le maire relancera les associations pour participation active.
10. Monsieur GOUNAND souhaiterait que la banderole devant l'école peu visible soit enlevée et propose de mettre un support plus propre. M. le Maire sollicitera les parents d'élèves dans ce sens.
11. Monsieur GOUNAND propose de réaliser le cubage du bois le 21 avril prochain à 9 h 00.
12. Madame PAILLARD précise que M. BARCON a effectué les travaux à l'école et qu'elle possède un premier devis pour la salle polyvalente.
13. Madame JEANDENANS signale qu'une plaque d'égout située devant chez elle se soulève.

14. M. DARCQ précise que l'ancien arrêt de bus situé Rue de Fraisans est dégradé (carrelage décollés potentiellement dangereux).
15. M. LONGIN signale que le caillou au bout de la Rue de la Loutre a été de nouveau remplacé au milieu de la voirie. Les membres du conseil proposent de le remplacer par une barrière.
16. M. LONGIN précise que nous arrivons en période de mariage pour la location de la salle polyvalente et qu'il serait nécessaire de prévoir la réalisation des sur-platés comme validé précédemment pour location.
17. M. FERRAND précise que le projet Comenius débutera le 24/05 ; toutes les écoles du projet seront reçues de manière officielle par la mairie et recevront une médaille de Dampierre. Une collation sera offerte par la commune.
18. M. Ferrand rappelle que lors de la cérémonie du 8 mai prochain les élèves de CM1 chanteront la marseillaise. Un collégien fera l'appel aux morts.
19. M. FERRAND informe le conseil municipal que suite aux demandes de devis pour les buts de foot, l'offre la mieux disante est de 1 300 € Validation des membres du conseil municipal. L'engazonnement sera réalisé prochainement par M. Prost.

La séance est levée à 22h44

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	
Monsieur MARTIN Stephen	Procuration

Madame OUDET Samira	
Monsieur DARQC Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro